

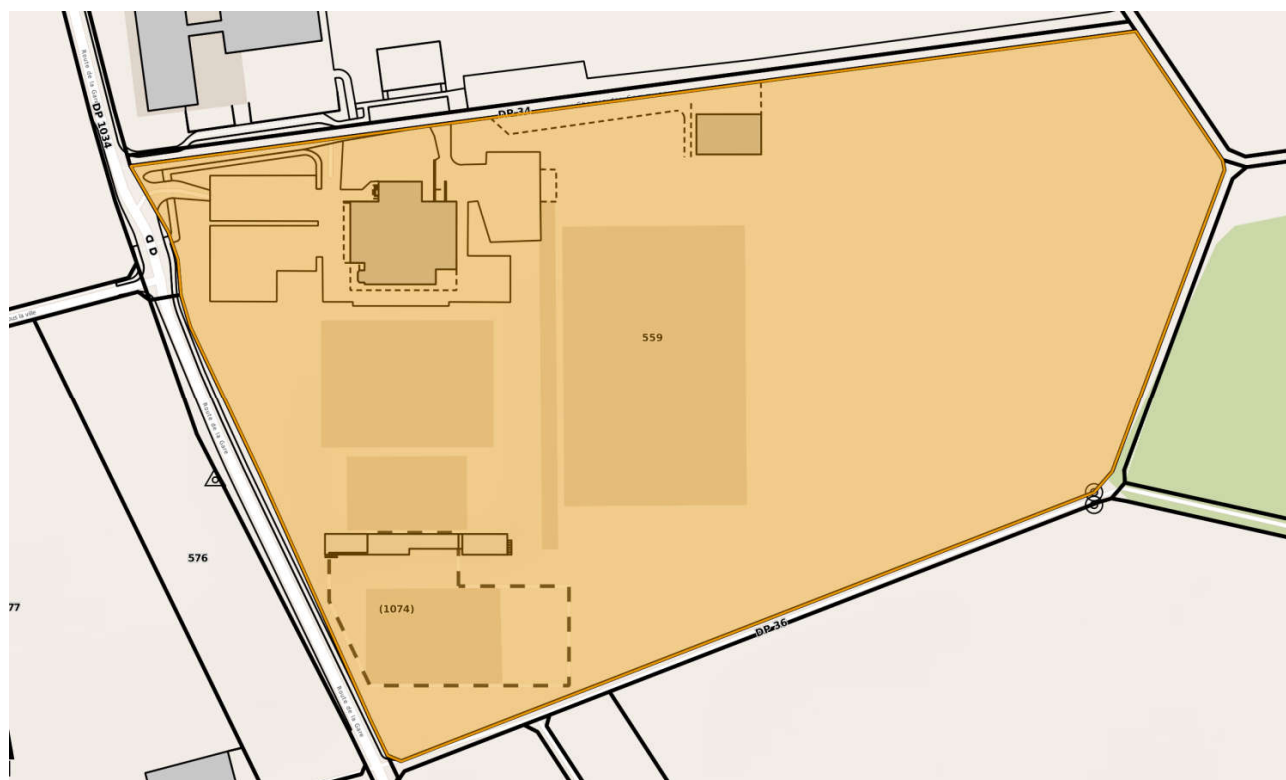
PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 03/2019

Préavis no 03/2019 relatif à une demande de crédit de CHF 91'211.45 pour les travaux de réfection du dallage de la terrasse de la salle polyvalente

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1) INTRODUCTION

La salle polyvalente a été construite en 1984. Le bâtiment est situé sur la parcelle no 559 située dans la zone d'utilité publique propriété de la commune d'Etoy.



Après plus de 30 ans d'utilisation, le dallage de la terrasse de la salle polyvalente présente des signes de fatigue dus en partie à la vétusté des caniveaux avec grilles. Le problème d'écoulement de l'eau engendre la déformation des pavages ainsi qu'une déformation et un affaissement du terrain.



La situation actuelle doit être améliorée afin de garantir une utilisation sécurisée des lieux aux différents usagers :

- les écoliers qui se rendent à la cantine scolaire et qui utilisent régulièrement les extérieurs ;
- Les utilisateurs privés lors des locations ;
- Les utilisateurs divers lors des manifestations publiques.

Afin de remédier à cette problématique, nous avons mandaté un bureau d'ingénieur afin d'avoir une première indication quant aux travaux à entreprendre.

2) TRAVAUX A ENTREPRENDRE

Après visite sur place, il ressort que le pavage existant doit être démonté. La dépose du caniveau existant avec grilles ainsi que leur remplacement est également nécessaire ceci afin de permettre un meilleur écoulement des eaux et éviter que les pavés ne se déplacent.

Il est prévu d'effectuer ces travaux d'entretien durant la période du 08 et du 27 juillet 2019 afin de pouvoir utiliser les lieux de manière optimale pour la Fête Nationale ainsi que des manifestations prévues cet été.

3) COÛT DES TRAVAUX

Maçon	CHF	71'114.30
Honoraires d'ingénieur	CHF	8'200.00
	CHF	<u>79'314.30</u>
Divers et imprévus (15 %)	CHF	11'897.15
Total	CHF	<u>91'211.45</u>

4) CONCLUSIONS

Les améliorations à apporter à cette structure utilisée par un nombre important d'utilisateurs doivent être entreprises afin de pouvoir organiser les prochaines manifestations estivales de manière optimale.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETUY

- vu le préavis no 03/2019 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude du projet ;
- ouï le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du dallage de la terrasse de la salle polyvalente ;
2. d'accorder la demande de crédit de CHF 91'211.45 pour la réalisation des travaux de réfection du dallage de la terrasse de la salle polyvalente ;
3. de financer tout ou partie du montant de ces travaux par la trésorerie courante;
4. d'amortir cet investissement par le solde de la réserve du compte "pour travaux futurs" et par le résultat des exercices futurs.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 mai 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  La Secrétaire : 
J. M. Fernandez  S. Ruchet

Municipal responsable : M. Roland Corthay